

AUTOGESTION ET PLANIFICATION

SDS n° 14, février 1965

Théoriquement il ne fait aucun doute que le système de l'Autogestion est le plus propice à l'augmentation de la productivité du travail, à l'échelon d'une « unité économique de base », d'une usine ou d'une ferme. Car ce système réalise la combinaison la plus heureuse de deux stimulants essentiels, nécessaires, pour un tel but : l'intéressement moral et matériel des producteurs directs, à la production.

En appliquant intégralement l'Autogestion à l'échelon d'une unité économique de base, en conflant réellement sa gestion au collectif de ses travailleurs, et en faisant participer réellement ces derniers aux bénéfices résultant de l'augmentation de la productivité on crée les conditions optimales pour l'augmentation de celle-ci et la meilleure marche possible de l'entreprise.

Certes, même dans ce cas l'Autogestion suppose un collectif des Travailleurs conscients, autodiscipliné et qui accepte volontiers dans l'exécution du Travail la direction que lui-même s'est librement donnée : celle du Directeur assisté du Comité de Gestion et du Conseil des Travailleurs (système yougoslave) ou du président du Comité de gestion, du Comité de gestion et du Conseil des Travailleurs, assistés du Directeur et des autres cadres techniques (système algérien). L'unité de la direction technique et administrative paraît être un principe auquel doit obéir encore tout groupe de travail. C'est l'argument que certains soulèvent pour critiquer par exemple l'ambiguïté de dualité de pouvoir qui existe dans le système algérien où la direction quotidienne d'une entreprise autogérée est partagée entre le Président du Comité de Gestion et le Directeur technique, ce dernier agissant selon le décret du 28 mars 1963 « sous l'autorité du Président ».

Mais toutes ces difficultés réelles deviennent secondaires et s'éclipsent même à partir du moment où nous avons affaire à un collectif des Travailleurs conscients ayant démocratiquement élaboré et adopté le règlement intérieur de l'entreprise qui spécifie le rôle exact de chacun dans la marche de l'entreprise.

Il s'agit ensuite d'appliquer une stricte discipline dont les dispositions ont été démocratiquement élaborées et adoptées, y compris celles qui concernent les sanctions éventuelles à prendre contre les réfractaires à cette discipline.

Ce qui est par contre vrai, c'est que

l'Autogestion exige qu'on puisse combiner le travail productif des Travailleurs d'une entreprise avec un intense travail de formation technologique, politique et générale, afin que ceux-ci perfectionnent leur qualification professionnelle et s'élèvent progressivement à la compréhension du contexte économique, social et politique, national dans lequel opère leur entreprise.

Mais l'Autogestion qui vise effectivement à abolir la condition prolétarienne, salariale, du travailleur, par son intéressement moral et matériel direct à la production, ne devrait-elle pas viser également à abolir sa condition prolétarienne du point de vue culturel qui détermine en réalité tout le reste ?

Dans le cadre d'un Etat Ouvrier basé sur l'Autogestion, il faudrait que l'effort culturel multiforme se combine de manière permanente avec l'effort productif quotidien par la fréquentation obligatoire des travailleurs de l'Ecole-Atelier-Laboratoire-Ferme expérimentale adjointes à l'entreprise ou à un groupe d'entreprises ou à La Commune.

L'autogestion en tant que système de gestion, de l'Economie, de l'Etat, et de toute la vie sociale, par les producteurs et les citoyens, dépasse largement le cadre d'une gestion des unités économiques de base par les Travailleurs laissés seuls, et au niveau culturel caractéristique de leur condition prolétarienne sous le capitalisme. Car dans ce cas on pourra facilement démontrer les multiples faiblesses réelles des Travailleurs et partant d'elles, théoriser le règne de la bureaucratie technocratique et administrative, gérant, elle, à la place des masses, l'économie, l'Etat, la Société. La réussite de l'Autogestion - comme nous ne cessons de le répéter - suppose l'aide réelle de l'Etat du Parti et des Syndicats, aux Travailleurs, à la classe dont tous se réclament, afin que celle-ci puisse faire, dans les meilleures conditions possibles, son apprentissage à la gestion sociale. Organiser cette aide en vue de l'Autogestion devra devenir la raison d'être de l'Etat, du Parti, des Syndicats en régime véritablement socialiste. Certains argueront qu'une telle conception de l'Autogestion combinant l'intéressement moral et matériel direct des Travailleurs à la gestion avec l'abolition de leur arriération culturelle (technologique, politique, générale) par l'éducation obligatoire gratuite, incluse en partie dans leur journée ou semaine de travail n'est économiquement possible qu'à un stade avancé après une période transitoire traversée sous le signe

d'une économie nationalisée et planifiée, administrée centralement par la bureaucratie de l'Etat et des Techniciens. Parions cependant qu'il y a de fortes chances pour qu'on puisse prouver par une comptabilité nationale strictement tenue, que les dépenses improductives consacrées à l'entretien d'une bureaucratie de fonctionnaires de l'Etat centraliste, contrôleur et gestionnaire, de l'ensemble de la vie sociale, de l'armée et de la police pléthoriques, de la planification bureaucratique dépassent de loin les dépenses exigées par l'investissement culturel au profit des masses travailleuses. La rentabilité relativement rapide d'un tel investissement ne fait, d'autre part, aucun doute. Mais naturellement une telle conception de l'Autogestion met en question la conception générale de la Planification, et du « modèle économique » à appliquer dans un régime qui adopte cette option. C'est par rapport à la planification que le système de l'Autogestion paraît à certains, critiquable et inopérant. Comment combiner la liberté inhérente à l'Autogestion avec le caractère impératif de la planification centraliste? Comment éviter l'« égoïsme » de chaque entreprise, l'esprit « localiste », et « régionaliste », les méfaits de la concurrence entre les différentes unités économiques, ou même les différentes communes? Ces critiques sont nourries par les tenants du mythe de la planification bureaucratique qui semble dominer les faits économiques contre lesquels doit lutter la planification dans la période de transition. Mais la planification n'est pas un but en soi, réalisé dans n'importe quelles conditions, à n'importe quel prix économique et social. La planification en régime préparatoire au socialisme vise à favoriser le développement économique et social le plus rapide et harmonieux possible et l'orienter vers l'affermissement des tendances socialistes de l'économie, et de la société tout entière. La Planification n'est « idéale » que dans le cas d'une société caractérisée par un très haut niveau des forces productives et de culture des hommes sur la base d'une économie complètement nationalisée. Dans un tel cas, tous les problèmes résultant de la survivance de l'économie monétaire et marchande des secteurs non encore « socialisés » de l'économie, de l'inégalité d'équipement technique des entreprises, de l'arriération culturelle des Travailleurs, etc. n'existent plus. Mais dans la période de transition du capitalisme au socialisme nous avons affaire à des réalités économiques, techniques, culturelles essentiellement différentes qui déterminent une planification

composant nécessairement avec ces réalités.

Car c'est en partant d'elles qu'il s'agit de tirer le meilleur parti de ces réalités afin d'obtenir le développement économique et social le plus rapide et équilibré possible dans la direction générale du socialisme. Les inconvénients de la Planification centraliste, bureaucratique, impérative, basée sur l'économie étatisée, sont devenus dans tous les Etats ouvriers tellement flagrants qu'ils obligent la bureaucratie elle-même à entreprendre actuellement un travail de « révision déchirante » du « modèle économique », tenant compte, enfin, des réalités économiques longtemps négligées, ainsi que de l'importance décisive du humain.

Planifier en vue d'une économie extensive qui ne tient pas compte du coût et de la qualité de la production, de la rentabilité des investissements, des besoins des consommateurs, peut donner pour toute une période des résultats. Mais ceci au détriment de l'évolution équilibrée de l'économie, et du bien-être des travailleurs. Or, il ne s'agit pas de bâtir n'importe quelle économie et société, mais un régime qui se place dès le début dans des conditions qui assurent progressivement une véritable suprématie économique et sociale sur le capitalisme le plus avancé. En isolant artificiellement par la Planification centraliste bureaucratique de l'économie étatisée un régime donné du marché mondial, on peut créer l'illusion de bâtir le socialisme, sans oser confronter avec la production capitaliste le coût et la qualité de la production du Plan.

Mais à la longue une telle expérience devient intenable mettant en danger permanent l'existence même du régime social. Il faut donc prendre soin dès le début de planifier de manière à rapprocher au maximum le coût et la qualité de la production des standards internationaux en évolution rapide constante.

Ce qui n'est possible que sur la base de l'Autogestion qui modifie essentiellement la méthodologie, l'élaboration, l'application, les buts de la Planification centraliste bureaucratique basée sur l'économie étatisée.

La Planification en régime l'Autogestion, s'élabore en partant de l'existence à la base des rapports de production caractérisés par des unités économiques autogérés dans le cadre d'une Commune autogérée.

Chaque unité de base élabore librement son Plan tenant compte de l'information fournie par le Plan Central National des données concernant le marché l'appro-

visionnement en matières premières, les possibilités de crédit et d'investissements, les prix, etc.

Chaque Commune élabore son propre Plan social (économique et général), tenant compte des Plans des unités économiques de son territoire et des informations générales fournies par le Plan Central National.

Chaque région économique élabore son Plan social tenant compte des Plans des Communes et du Plan Central.

Quant à ce dernier, il s'élabore sur la base des Plans fournis par les Unités économiques, les Communes, les Régions qui ont déjà tenu compte de ses directives.

Ainsi le Plan Central apparaît comme le résultat de l'élaboration collective de toutes les cellules économiques et sociales de base, qui à leur tour agissent dans le cadre général des informations, des moyens et de l'orientation que leur donne le Plan Central. Il y a donc un double processus permanent, souple, dynamique, entre la base et le sommet et vice-versa pour l'élaboration et l'application du Plan Central et des Plans régionaux, communaux, et de chaque entreprise. Le plan central possède d'importants moyens économiques pour orienter l'ensemble de l'activité économique vers des buts voulus, corriger les inégalités qui surgissent ici et là les disproportions et tout excès ou défaut provenant de la liberté laissée aux cellules économiques de base, aux communes, ou mêmes aux régions. Par les impôts, les prix, les investissements, le Plan Central fixe le cadre de l'activité économique générale et la régularise dans le sens décrit. C'est au Plan Central que revient la tâche d'effectuer les investissements pour les travaux d'infrastructure d'intérêt national ainsi que de créer toute nouvelle unité économique et tout service d'intérêt national. C'est le Plan Central également qui dicte la politique nationale en matière d'impôts, de crédit, de certains prix et de certaines devises, dans le cadre de laquelle les unités de base, les Communes, les Régions auront à agir. Ainsi la liberté économique des unités de base est tempérée par les attributions et les moyens du Plan Central, qui orientent l'activité économique selon les grandes lignes fixées par le Plan. On dira que cette conception réduit considérablement le principe de l'Autogestion. La différence cependant énorme entre cette conception du Plan et celle du Plan centraliste bureaucratique consiste en ceci : que la liberté des unités économiques de base en matière de volume et de qualité de la production, des

prix, d'auto-investissements, de commercialisation, etc. grande, que ce n'est pas par la contrainte administrative que le Plan impose ses vues générales aux unités économiques locales, communales, régionales, mais par des moyens économiques • que même ces moyens économiques dépensent en partie au profit de l'Autogestion au fur et à mesure que son système « se rôde » se consolide, se développe. Ainsi, en Yougoslavie on envisage actuellement à la suite du récent Congrès de la LCY, une réforme profonde de toute la politique en matière d'investissements, de crédits, d'impôts, en faveur d'un élargissement considérable des ressources laissées à la libre disposition de chaque collectif de Travail, pour les consacrer d'un côté à l'autofinancement des entreprises, et de l'autre côté à l'amélioration plus substantielle du niveau de vie des Travailleurs. Trouver un juste équilibre qui du reste ne saurait être que dynamique - entre les interventions centralistes et des tendances à la base à la décentralisation extrême, tel est le but de la Planification en régime d'Autogestion. Les adorateurs des schémas de Planification ou « tout marche comme le mécanisme d'une horloge » ne seront pas satisfaits d'une conception dynamique de la Planification cherchant son équilibre dans un perpétuel effort d'harmonisation des différents facteurs qui déterminent la vie économique de l'époque de transition : formes autonomes de rapports de production de base (Autogestion de la propriété sociale), formes autonomes d'économie monétaire et marchande qui subsistent pour longtemps. Mais on ne « planifie » qu'une réalité concrète et non pas une économie « idéale » déclarée arbitrairement « socialiste »